

Joussant

1° Quelles sont les chapelles publiques de votre paroisse ?

R. il y a trois; Sainte anne, Hbader, et Saint Sébastien.
R. le vocable de Hbader est Notre Dame Des neiges, les deux autres n'ont pas d'autre vocable; ils se nomment: Sainte anne et S. Sébastien.

2° Quel est le vocable de chacune de ces chapelles ?

3° Quelles sont les chapelles érigées en Chapelles de Secours, en vertu d'une Ordonnance royale ou d'un Décret impérial ?

R. la chapelle de Sainte anne, en vertu d'un Décret impérial
Du 30 septembre 1867.

4° Quelles sont les chapelles particulières qui, ayant accès sur la voie publique et remplissant d'ailleurs les autres conditions voulues, ont été autorisées par l'Evêque diocésain ?

R. il n'y a aucune chapelle particulière ayant accès sur la voie publique

5° Quelles sont les chapelles Domestiques ou Oratoires privés de votre paroisse, où l'on dit la Sainte-Messe, en vertu d'un Indult Pontifical ?

R. La chapelle de Penfontic où il est accordé par un indult pontifical
de dire la messe, une seule par jour.

6° Quelle est la date de l'Indult ?

R. L'indult pontifical porte la date du deux juillet 1866, est accordé par
S. S. au date du 11 juillet 1866. Et signé par Monsieur, Vicaire
général, le 18 juillet 1866.

7° Quelle est la personne au nom de laquelle il a été accordé ?

R. L'indult a été accordé à Monsieur charly de Poulpique
propriétaire de Penfontic

8° Ces Oratoires sont-ils pourvus d'ornements convenables et de toutes les couleurs liturgiques ?

R. La chapelle domestique de Penfontic est pourvue de ces ornements et
de toutes les couleurs liturgiques

9° Les Pierres sacrées sont-elles en bon état ?

R. toutes les chapelles de Joussant ont des pierres sacrées en très bon état

NOTA. — Les renseignements demandés ci-dessus, devront être consignés sur la présente feuille qui devra être renvoyée, sans retard et sous bande, à l'Évêché.

MM. les Curés et Recteurs qui seraient en retard pour l'envoi à l'Évêché des Registres de leurs paroisses, sont invités à les y adresser au plus tôt.